

OFFRE D'ACHAT – PROMESSE DE VENTE

Je soussigné Madame/ Monsieur

Epoux/se de

domicilié à

Ayant pour notaire :

acquérant en son nom

Soumet par la présente une offre ferme et définitive pour l'achat du bien situé à l'adresse suivante :

Appartement n°2 situé au 2ème étage (1^{er} acte de base) de l'immeuble sis Avenue de la Reine des Prés 9, 1020 Laeken. Le bien se compose comme suit : un hall d'entrée avec water-closet séparé, une salle de bain, un séjour spacieux, une cuisine avec accès à une terrasse, ainsi qu'une chambre. La seconde chambre est actuellement ouverte sur le séjour, modifiant la configuration d'origine. Une cave privative.

Les frais liés à la rédaction de l'acte de base seront répartis par parts égales entre l'acquéreur et le vendeur.

au prix de euros – en lettres :

Le candidat-acquéreur reconnaît avoir visité le bien vendu et ne désire aucun renseignement complémentaire.

Le bien est vendu sous les garanties ordinaires de fait et de droit, pour quitte et libre de charges privilégiées, hypothécaires ou empêchement quelconque et dans l'état bien connu de l'acquéreur, qui déclare l'avoir visité et avoir pris et reçu toute information quant à sa situation, son état et son affectation.

Le vendeur n'est pas responsable des défauts et vices qui sont apparents et que l'acquéreur a pu lui-même constater. L'acquéreur sera sans recours contre le vendeur pour raison de vices cachés, mais uniquement dans la mesure où le vendeur ne les connaissait pas. A cet égard, le vendeur déclare ne pas avoir connaissance de vices cachés, en ce compris de mэрule ou d'amiante.

Le candidat-acquéreur s'engage à signer un compromis de vente à la première demande du notaire instrumentant, dont le projet sera soumis préalablement à la lecture et l'accord des notaires des deux parties. Il sera accompagné du versement sur le compte de son Notaire d'une garantie de 10 % du prix de vente.

☐ Le candidat-acquéreur déclare soumettre l'achat du bien **SANS CONDITION SUSPENSIVE d'obtention d'un crédit hypothécaire.**

OU (biffer la mention inutile)

☐ Le candidat acquéreur déclare soumettre l'achat du bien **A LA CONDITION SUSPENSIVE d'obtention par lui-même d'un crédit hypothécaire** d'un montant de euros dans un délai de semaines à compter de la signature du compromis. Si le prêt est refusé, l'acquéreur devra aviser l'agence avec au moins 3 attestations des organismes financiers et ce par lettre recommandée envoyée au plus tard à l'échéance du délai. A défaut de cette information, le prêt sera considéré comme obtenu à l'expiration de ce délai et la vente sera parfaite

La présente offre est valable jusqu'au

A défaut d'acceptation par les vendeurs de la présente offre pour le délai sus-indiqué, elle sera réputée nulle et non avenue.

Fait à, le

Signature du Candidat-acquéreur :
Lu et approuvé

Signature du Propriétaire-vendeur
Pour accord, Lu et approuvé